

*Communiqué de Presse Paris, le 8 octobre 2019*

**Assemblée générale et conseil d'administration de l'Agence nationale du Sport – 8 octobre 2019 - Paris**

Après de longs mois de concertation, l'Agence nationale du Sport a été officiellement créée le 24 Avril 2019. Ce 8 octobre 2019 se tenait à l'INSEP, la première assemblée générale et le premier conseil d'administration après le vote de la loi du 1er août 2019. L'Agence est le lieu d'animation d'une nouvelle gouvernance du sport, impliquant une organisation innovante au service d'une plus grande performance du service public du sport.

Sous le statut d'un Groupement d'Intérêt Public, l'Agence nationale du Sport se consacre aux deux missions complémentaires qui lui sont confiées :

- La haute performance ;
- Le développement des pratiques sportives.

Dans ce nouveau cadre, les membres de la nouvelle gouvernance se félicitent de travailler dans des conditions favorables, avec un budget 2019 de 291M€, soit 90 M€ dédié à la haute performance et près de 194M€ dédié au développement du sport pour toutes et tous.

C'est dans le cadre de ce budget que l'Agence a lancé en 2019 les Projets Sportifs Fédéraux. Ils ont été expérimentés à grande échelle avec la mobilisation de 28 fédérations au bénéfice de plus de 6200 associations sportives et plus de 13 400 projets associatifs soutenus. Ce dispositif sera affiné par le retour d'expériences de chacune des fédérations mobilisées pour une généralisation dès 2020.

L'année 2020 permettra la mise en place des Projets Sportifs Territoriaux qui devront être élaborés dans le cadre de la mise en œuvre des conférences régionales du Sport, véritable déclinaison territoriale de la nouvelle organisation du sport.

Sur le volet emploi plus de 5000 postes ont été accompagnés en 2019 au plan local et près de 80% sont pérennisés à l'issue de l'aide de l'Agence.

Dans le cadre du plan de lutte contre les noyades, 3M€ sont investis dans le dispositif « J'apprends à Nager » et 15M€ dans la mise en œuvre du plan « Aisance Aquatique ».

Le fonds Audio doté de 1,15 M€ a permis de soutenir le sport féminin, et notamment la ligue nationale de handball à hauteur de 150K€.

Nouveauté 2019, l'Agence rencontre un franc succès en matière d'innovation sociale avec l'appel à projet « Réseaux socio-sportifs » : 850 dossiers ont été déposés pour un budget de 3,3 M€.

Sur le volet équipements, 54 M€ d'engagements nouveaux ont été validés par le Conseil d'administration de ce jour afin de soutenir plus de 130 équipements de proximité, des équipements structurants de niveau local, et des équipements nationaux permettant de servir le plus haut niveau du sport français.

Par ailleurs, 12,2 M€ permettent d'accompagner les athlètes de haut niveau. Cet accompagnement de la très haute performance se matérialise également par un partenariat avec l'INSEP sur le programme « Médaillabilité des sportifs » et par l'élaboration d'un « Sport Data Hub » dont l'objet est de conduire une stratégie de mobilisation de la data au service de la haute performance sportive française. Le budget correspondant à ces actions d'optimisation de la performance est 1,8M€.

Contact presse :  
Agence Nationale du sport : 06 08 93 16 30  
[agence@agencedusport.fr](mailto:agence@agencedusport.fr)